



## **Construction de Défense Canada annonce le lancement de la prochaine phase de sa solution d'approvisionnement électronique**

À compter du mois d'août 2016, Construction de Défense Canada (CDC) commencera à accepter des soumissions électroniques pour les appels d'offres qui nécessitent une garantie de soumission par l'intermédiaire du fournisseur de services MERX, un service d'appels d'offres indépendant du secteur privé. Les soumissions électroniques pour les appels d'offres qui ne nécessitent pas de garanties de soumission sont déjà acceptées. À la suite du succès des projets pilotes réalisés de concert avec l'Association canadienne de la construction et l'Association canadienne de caution, CDC a adopté une fonction de soumission par voie électronique visant à améliorer l'accès du secteur privé et à permettre à la Société de gérer avec plus d'exactitude et d'efficacité le processus d'appel d'offres du début à la fin.

Pour les appels d'offres qui nécessitent une garantie de soumission, les entrepreneurs principaux seront tenus de présenter soit un cautionnement de soumission électronique, soit une garantie en espèces fournie au moyen d'un transfert électronique de fonds (virement bancaire). L'exigence pour le dépôt de garanties de soumission électroniques sera mise en œuvre dans la Région de l'Ontario en premier, suivie des autres régions peu de temps après.

Des instructions détaillées concernant le dépôt de garanties de soumission électroniques sont disponibles dans le [Guide des soumissionnaires pour garantie de soumission électronique à CDC](#).

### **Fonction de soumission par voie électronique de CDC**

Les entrepreneurs principaux peuvent utiliser le système de soumission par voie électronique pour :

- présenter leur soumission en ligne, sans frais supplémentaires;
- apporter des modifications à leur soumission à n'importe quel moment avant la date de clôture de l'appel d'offres;
- télécharger leur cautionnement de soumission électronique directement dans le système (à partir d'août 2016);
- présenter leur garantie en espèces au moyen d'un transfert électronique de fonds (à partir d'août 2016);
- recevoir un numéro de confirmation de la soumission électronique dès que celle-ci est présentée avec succès; et
- connaître les résultats des soumissions en ligne.

La soumission par voie électronique pour les experts-conseils (c.-à-d. la présentation par voie électronique des demandes de proposition) n'est pas encore disponible et sera mise en œuvre à une date ultérieure, après une consultation du secteur privé de l'architecture et du génie.

### **Renseignements importants**

- les soumissions papier ne sont plus acceptées dans les cas où la fonction de soumission par voie électronique a été mise en œuvre;
- l'exigence pour le dépôt de garanties de soumission électroniques sera clairement identifiée dans MERX;
- des copies numérisées de cautionnements de soumission papier ne seront pas acceptées comme cautionnements de soumission électroniques; et
- CDC devra recevoir les transferts électroniques de fonds avant la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres.

CDC respecte pleinement les règlements en matière de passation des marchés établis par le gouvernement du Canada, qui permettent de veiller au maintien d'un processus sûr, efficace, équitable et transparent dans le cadre de l'approvisionnement et de la gestion des projets d'infrastructure de défense et de sécurité.

### **Coordonnées**

Pour en savoir plus sur la fonction de soumission par voie électronique de CDC, consultez notre [foire aux questions](#) ou communiquez avec Alain Xatruch, spécialiste de l'approvisionnement, à l'adresse suivante : [alain.xatruch@dcc-cdc.gc.ca](mailto:alain.xatruch@dcc-cdc.gc.ca).